

## UN DISPOSITIF CLÉ LA CELLULE PDP LOCALE SRAS BTP

La cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) locale fournit un accompagnement individuel et collectif qui s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux entreprises adhérentes au SRAS BTP.

### L'objectif de la cellule PDP, c'est...

...maintenir chacun  
dans un **parcours  
professionnel  
durable.**

En agissant tôt et  
ensemble, nous  
pourrons construire  
des parcours  
professionnels  
**plus sûrs, plus  
humains, et  
plus adaptés.**





## La composition de la cellule PDP

La cellule PDP d'un secteur est **composée des membres de l'équipe pluridisciplinaire locale** :



Le **médecin référent** de votre entreprise



Son **équipe pluridisciplinaire**



Le **service social**



## Les missions de la cellule PDP

- Identifier les **risques de désinsertion professionnelle**
- Limiter les **conséquences de l'usure professionnelle**
- Être le **levier d'amélioration des conditions de travail**
- Proposer des **solutions individuelles et collectives concrètes**
- Coordonner les parcours avec les **partenaires extérieurs** : Cap Emploi, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)...



## Le rôle de la cellule PDP

### Repérer des situations individuelles des travailleurs à risque de désinsertion professionnelle

#### Accompagner l'employeur et le travailleur au maintien dans et en emploi

- Accompagner l'entreprise et le travailleur à la recherche d'une solution de maintien au poste ou de reclassement interne, en proposant des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste.
- Préparer le travailleur à une transition professionnelle externe si aucune solution de maintien dans l'entreprise est identifiée.
- Coordonner la situation avec les partenaires externes.

#### Proposer à l'employeur et aux travailleurs des actions d'informations et de sensibilisations

- Informer sur les missions de la Cellule PDP.
- Sensibiliser sur les enjeux du maintien en emploi, les facteurs de risque de désinsertion professionnelle, les signaux d'alerte pour un repérage précoce.
- Informer sur les dispositifs et acteurs du maintien en emploi et de la PDP.



## Qui peut solliciter la cellule PDP ?

- L'équipe pluridisciplinaire et le service social
- Tout acteur de l'entreprise
- L'employeur
- Le travailleur
- Les organismes d'assurance maladie
- Les partenaires du maintien en emploi
- Tout acteur médical et/ou social

## Quand la solliciter ?

**Le plus tôt possible**, dès lors qu'un salarié rencontre des difficultés à occuper son poste de travail du fait d'une problématique de santé. La prévention de la désinsertion professionnelle **ne se limite pas aux salariés en arrêt de travail** : il s'envisage tout au long de leur parcours professionnel.

**Une intervention en amont augmente significativement les chances de maintien en emploi.**

## Comment ?

En contactant un membre de votre équipe pluridisciplinaire et le service social.

# NOUS CONTACTER

Appelez notre accueil en précisant le **nom du médecin du travail référent de votre entreprise.**

05 62 25 55 25 | [cellule.pdp@srasmt.com](mailto:cellule.pdp@srasmt.com)

[srasbtp.fr](http://srasbtp.fr)